

French Translation Exam
Fall 2020
A.M.

CONTRAIREMENT ACE QU'ON LUI À SOUVENT imputé, Descartes n'a jamais douté de l'être, comme il s'en est expliqué très nettement dans ses *Réponses aux objections* et surtout aux Septièmes, mais seulement de notre connaissance de l'être. Ce sont nos facultés de connaître et nos représentations qu'il jugeait trompeuses ou incertaines, non l'être même des choses, qui ne devient problématique et douteux qu'en tant qu'objet de connaissance, et dont il savait tout juste, au moment du doute hyperbolique, qu'il ne savait rien de certain, en conséquence de quoi il avait pris la résolution de n'en rien penser ni rien dire, du moins tant qu'il n'aurait pas découvert quelque principe de connaissance assuré. Car douter n'est pas nier, encore moins attribuer, et le doute hyperbolique, qui est doute volontaire autant qu'universel, consistait seulement, au début de méditations qui se voulaient «toutes métaphysiques», c'est-à-dire absolument rigoureuses, à s'abstenir d'affirmer ou de nier quoi que ce soit. Quant à la fiction du malin génie, elle avait la même portée et le même sens que la généralisation du doute, que d'ailleurs elle symbolise en le dramatisant : le malin génie est l'idée d'un esprit qui aurait le pouvoir de fausser radicalement et sans cesse nos facultés de connaître, mais on ne lui attribue pas le pouvoir (ce serait un «engagement ontologique» interdit par le doute) de forger de l'être qui serait en lui-même principe d'erreur, comme il est dit par la suite, à l'inverse, de l'être de Dieu ou de l'être créé par Dieu qu'il est principe de vérité. C'est pourquoi du reste Descartes croit, avec raison, qu'il a vraiment triomphé du doute hyperbolique, et même du malin génie s'il existe, lorsqu'il a perçu avec évidence, dans l'intuition du *cogito*, qu'il y avait de l'être qui ne pouvait être séparé de sa pensée par quelque puissance que ce soit et, réciproquement, qu'il y avait une pensée qu'aucune puissance, fût-elle surnaturelle et comme divine, ne pouvait empêcher de voir l'être. On s'imaginait écarté de lui par un océan de doute et voilà que, tel un roc ferme, on le retrouve en soi. Cette première victoire est grosse de beaucoup d'autres, pourvu que la pensée demeure aussi résolue dans l'apprehension qu'elle l'a été dans le doute, car l'être, de par les connexions qui sont en lui, va la conduire désormais comme par la main pour permettre à la lumière qui est en elle de développer le connaître.

Cependant, quoique notre but dernier soit le même, à savoir la certitude la plus parfaite qu'il se pourra sur ce qui est, nous ne partons pas comme Descartes, pour commencer notre méditation, d'un doute hyperbolique: non que nous jugions celui-ci un subterfuge artificiel ou superflu, car il n'y a pas de meilleur parti à prendre une fois que le scepticisme ou l'angoisse métaphysique ont réellement troublé nos esprits, mais tout simplement parce que nous ne cherchons pas comme Descartes, ou plus récemment comme Husserl, soit à fonder, soit à replacer sur ses vrais fondements une science universelle de la nature et de l'homme.

French Translation Exam
Fall 2020
P.M.

Ce qui caractérise certainement la conception comtienne de l'histoire de l'esprit humain, c'est la naturalisation qui en est opérée. L'histoire de l'esprit humain est en effet aussi celle de son développement au sens biologique du terme, dont les « germes » se trouvent dans la nature même de l'esprit. Ainsi, l'étude de l'esprit humain est susceptible d'être soumise, comme tout phénomène biologique, à la distinction entre une étude statique et une étude dynamique, et d'obéir par ailleurs à la loi qui subordonne le progrès à l'ordre. S'il est certain qu'il y a chez Comte un organicisme relativement classique, qui consiste à penser la société comme un organisme et à lui proposer des modèles d'organisation tirés de la biologie, il faut souligner aussi bien que la notion de développement appliquée à l'esprit est tout autant biologique que sociologique. Biologique, elle l'est en tant que c'est la nature de l'esprit, l'organisation cérébrale, qui définit l'ordre à partir duquel se déploie le progrès. Mais on peut également la qualifier de sociologique pour deux raisons essentielles. La première consiste en ce que la société est le résultat de ce développement. La seconde vient de ce que non seulement le développement, mais aussi, comme on le verra, la base de ce développement, ne peuvent être connus que par l'étude des résultats du développement, c'est-à-dire par la connaissance de l'histoire qu'apporte la sociologie. Il est évident que, d'un point de vue conceptuel, l'esprit humain étudié par la sociologie dans le résultat de l'action collective des être humains (et à ce titre susceptible d'apparaître comme un attribut du Grand-Être) et l'esprit humain comme synonyme d'organe cérébral n'ont pas le même sens. Néanmoins, et c'est cela qui est décisif chez Comte, ils sont reliés par l'idée de développement. En effet, le sens collectif et le sens générique ou organique sont unis par la notion de développement comme le progrès et l'ordre. Il faut donc, de même que l'on a admis la dimension historique comme inhérente à la notion d'esprit humain chez Comte, y inclure de la même manière ce rapport à l'organique comme une de ses composantes essentielles.

Il existe ainsi une théorie de la nature humaine, consistant essentiellement en une physiologie cérébrale, dont l'histoire de l'esprit humain est le développement. C'est cette idée que recouvre l'affirmation, formulée dès 1822, selon laquelle les lois de la civilisation découlent des lois de notre organisation. Comte justifie-t-il cette affirmation? Il s'agit plutôt d'un des présupposés du système. Tout au plus peut-on rappeler qu'il hérite cette thèse des Idéologues, en l'occurrence de Tracy et de Cabanis, selon lesquels l'Idéologie devait être une partie de la zoologie. Mais cette thèse est formulée ici, comme on vient de le voir, dans un contexte théorique radicalement différent de celui de Condorcet, auquel les Idéologues sont restés fidèles, notamment en soutenant la possibilité d'une connaissance directe des facultés intellectuelles.